



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

langues régionales

Question écrite n° 94973

Texte de la question

M. Bernard Carayon alerte M. le ministre de la culture et de la communication sur la signalisation bilingue aux entrées des communes françaises. La France dispose d'un large panel de langues régionales sur son territoire, qui sont les témoins de la richesse de notre patrimoine culturel et historique. De nombreux exemples de double signalisation existent dans diverses régions françaises, mais la récente déclaration d'illégalité des panneaux en occitan à l'entrée à la sortie d'un village, au motif d'une atteinte au code de la route, démontre pourtant que l'affaire est loin d'être entendue dans notre pays, pourtant signataire de la charte européenne des langues régionales. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement sur cette affaire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94973

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13244

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)